

Contact

L'équipe est à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h à 17h, vous pouvez la contacter au **03 21 99 30 56** ou faxer une demande de consultation au 03 21 99 38 53.

Le lieu de rendez-vous se situe au niveau des consultations externes de neurologie.

Merci de vous munir des différents examens et courriers liés à la douleur, de la liste de vos traitements.

PRINCIPAUX INTERVENANTS SPECIALISES DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR CHRONIQUE

équipe médicale

Docteur Philippe ARMIGNIES
Docteur Justine AVEZ-COUTURIER
Docteur Hélène GROSBETY

psychologues

Delphine BRENET
Charlotte SABATIER

infirmier

Richard MACQUET

IPNS-Communication CHB - août 2022

Prise en charge de la Douleur Chronique

Douleur Chronique

Douleur persistante

Fatigue

Tristesse

Insomnie

Anxiété

Solitude

Traiter votre douleur,
c'est possible.

Sensation de brûlure

Crampes

Elancements

Fourmillements

CONSULTATION DOULEUR CHRONIQUE

Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer
Allée Jacques Monod
62321 Boulogne-sur-Mer cédex
Contact : 03 21 99 30 56
www.ch-boulogne.fr



Comment définir une douleur chronique ?

La douleur est définie comme une « expérience sensorielle et émotionnelle désagréable, liée à une lésion tissulaire existante ou potentielle, ou décrite en termes évoquant une telle lésion ».

C'est une perception dont la forme et l'intensité dépendent :

- de l'habitude de vie,
- de la capacité du corps à gérer sa douleur,
- de l'état psychique et émotionnel,
- de l'environnement.

Le patient est le véritable juge pour apprécier l'intensité de sa douleur. La douleur est donc ce que la personne qui en est atteinte, exprime.

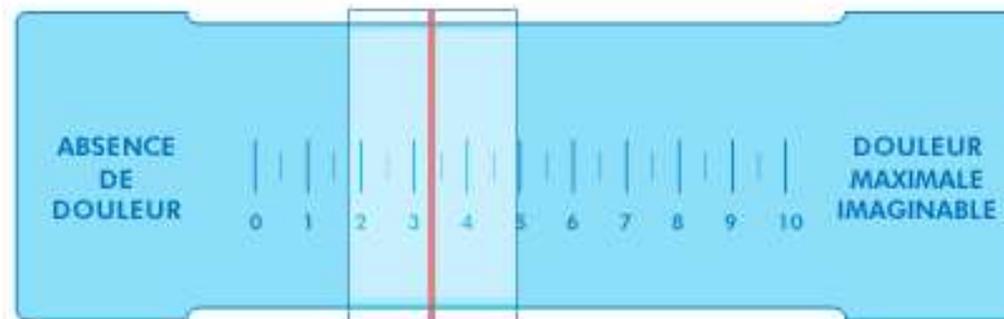
Toute douleur pour être soulagée doit être :

Entendue
Reconnue
Quantifiée
Comprise
Traitée.

Les méthodologies d'évaluation de la douleur visent à objectiver au mieux ce phénomène subjectif.

Qui est concerné ?

Toute personne souffrant d'une douleur persistante au-delà de 3 mois, rebelle aux traitements antalgiques usuels. Cette personne nécessite une prise en charge spécifique tant au niveau de son évaluation que de son traitement.



Déroulé d'une consultation douleur

Sur prescription médicale de votre médecin traitant ou spécialiste, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge de votre douleur chronique.

L'équipe de la consultation douleur assure une approche pluridisciplinaire afin de proposer une prise en charge thérapeutique adaptée à chaque patient.

Dans un premier temps, une évaluation initiale de la douleur est organisée par l'équipe pour apprécier ses caractéristiques (sa localisation, son intensité...), et ses retentissements sur la vie quotidienne tant en terme d'impacts physiques qu'émotionnels.

Après une concertation pluridisciplinaire (médecins, psychologues, infirmières), un projet de soin est proposé au patient. Ce contrat de soin n'est possible qu'avec la coopération et l'adhésion du patient et de son entourage.

L'accompagnement et le suivi évaluatif font partie intégrante des soins d'une personne douloureuse chronique en interaction avec son environnement.